



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

RENTÉE
2019

APRÈS LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE CHOISIR SON BACCALAURÉAT

www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



À l'issue de la classe de 2^{de}, une nouvelle étape de votre orientation et de votre parcours scolaire s'amorce. Vous avez à vous déterminer, soit pour la voie générale, soit pour la voie technologique.

Vous choisissez ainsi trois enseignements de spécialité si vous optez pour le baccalauréat général, ou une série particulière si vous préparez un baccalauréat technologique. Ce choix doit contribuer à préciser votre projet personnel de formation, et vous aide aussi à réfléchir aux perspectives d'accès aux différentes formations de l'enseignement supérieur. Ce guide *Après la 2^{de} générale et technologique* s'appuie sur des informations actualisées au regard de la rentrée 2019. Il prend en compte tous les éléments relatifs à la réforme en cours du lycée général et technologique. Il a pour ambition d'éclairer l'ensemble des parcours qui s'offrent à vous. En présentant les différentes voies possibles, il favorise votre réflexion, les échanges avec votre environnement familial, les approfondissements à travailler avec des professionnels, enseignants, spécialistes de l'orientation, animateurs des forums et des journées portes ouvertes organisées par les établissements scolaires.

Afin d'éclairer au mieux vos choix de parcours, vous pouvez aussi contacter les conseillers du service « Mon orientation en ligne » (www.monorientationenligne.fr). Ils répondront directement à toutes les questions que vous vous posez par mail, tchat ou téléphone. C'est maintenant à vous de traiter toutes ces informations pour nourrir votre réflexion et construire votre parcours par une spécialisation progressive et ce dans l'objectif d'une insertion professionnelle réussie.

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

SOMMAIRE

2021: VERS UN NOUVEAU BACCALAURÉAT

**APRÈS LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE...
JE CHOISIS MA VOIE**

SI JE CHOISIS LE BAC GÉNÉRAL...

SI JE CHOISIS LE BAC TECHNOLOGIQUE...

LE BACCALAURÉAT 2021

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

LES BACS TECHNOLOGIQUES

LE BAC STAV LE BAC ST2S LE BAC STD2A

LE BAC STHR LE BAC STI2D LE BAC STL

LE BAC STMG LE BAC S2TMD

MON AGENDA DE SEPTEMBRE 2019 À JUIN 2021

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE BAC

COMMENT S'INFORMER ?

2021



VERS UN NOUVEAU BACCALAURÉAT

La première session du nouveau bac se déroulera en 2021.
Sont concernés les élèves entrés en 2^{de} générale et technologique
à la rentrée 2018. Vous trouverez ci-après les grandes nouveautés.

LES 4 POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



**PAS DE SÉRIES
EN VOIE GÉNÉRALE**



**UNE NOUVELLE ORGANISATION
DES ENSEIGNEMENTS**

- des enseignements communs;
- des enseignements de spécialité;
- des enseignements optionnels.



UN NOUVEAU BACCALAURÉAT

- 40 % de contrôle continu;
- 60 % d'épreuves finales.



**UN ACCOMPAGNEMENT À
L'ORIENTATION RENFORCÉ**

- des heures dédiées (cet accompagnement à l'orientation pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles);
- deux professeurs principaux en terminale;
- 2 semaines de l'orientation (novembre/ février), des rencontres avec des professionnels, des visites, des salons, des JPO (journées portes ouvertes), etc.

INFO+

CHOISIR UNE NOUVELLE ORIENTATION

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre voie d'origine ou série pour les bacs technologiques. Assurés

par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de se renseigner auprès de son établissement sur les possibilités offertes.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



APRÈS LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE... JE CHOISIS MA VOIE

Le bac général et le bac technologique permettent des poursuites d'études, courtes ou longues, dans l'enseignement supérieur. Zoom sur les choix possibles, que l'on vise un bac + 2, un bac + 3 ou un bac + 5, après avoir pris connaissance des attendus dans chacune des formations envisagées.

VOIE GÉNÉRALE

Elle permet d'acquérir une solide culture générale et de bonnes capacités d'expression. Environ 71% des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université et 12% en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles).

OU VOIE TECHNOLOGIQUE ?

Elle prépare à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire 5 ans pour certains étudiants. Ainsi, la grande majorité des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT, les autres se dirigeant vers l'université ou les écoles spécialisées.

QUE FAIRE APRÈS LE BAC GÉNÉRAL ?

Études longues (5 ans) ou études plus courtes, les choix de poursuites d'études après le bac sont diversifiés.

→ **S'inscrire à l'université** permet de préparer une licence en 3 ans (L1, L2, L3). Avec 45 licences, une large palette de disciplines est proposée. En principe, un bachelier peut candidater dans la licence de son choix. Il est toutefois conseillé de prendre connaissance à l'avance des attendus préconisés par la formation.

→ **Intégrer une CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles) dans un lycée permet de préparer, en 2 ans, les concours d'entrée des « grandes écoles » : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, ENS (écoles normales supérieures)... En fonction des spécialités choisies en 1^{re} et en terminale, différentes filières de prépa sont accessibles après sélection sur dossier.

→ **Intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...), une école d'ingénieurs ou de commerce, un IEP (institut d'études politiques) est également possible. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études suivant le niveau d'accès.

→ **Préparer en 2 ans un DUT** (à l'université) **ou un BTS** (en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis) permet de se spécialiser rapidement en se préparant à différents métiers, ou de compléter sa formation, notamment par une licence professionnelle (un an).

À noter : Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur, lire « Les poursuites d'études après le bac », p. 36.

QUE FAIRE APRÈS LE BAC TECHNOLOGIQUE ?

Études courtes (2 à 3 ans) ou plus longues (5 ans), les choix d'études après un bac technologique sont diversifiés. Un premier palier (en 2 ans) avant de faire le choix de poursuivre des études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

→ **Les BTS et les DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. Dans chaque académie, un quota de places est réservé aux bacheliers technologiques pour les spécialités de DUT cohérentes avec leur bac.

→ **Les écoles spécialisées** (dans le secteur du social, du paramédical, du commerce et de la communication, de l'art ou encore du design) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

→ **Certaines CPGE** (classes préparatoires aux grandes écoles) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.

→ **Le taux de réussite des bacheliers technologiques en 1^{re} année de licence est faible**, car ce bac ne prépare pas aux études théoriques de licence. C'est pourquoi les universités conseillent une année préalable de mise à niveau. En revanche, les bacheliers technologiques ayant obtenu un BTS ou un DUT poursuivent avec un succès mieux établi en licence professionnelle (un an).



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



SI JE CHOISIS LE BAC GÉNÉRAL...

Pour le bac général, je suis des enseignements communs, des enseignements de spécialité et, si je le souhaite, des enseignements optionnels.

QUELS ENSEIGNEMENTS COMMUNS ?



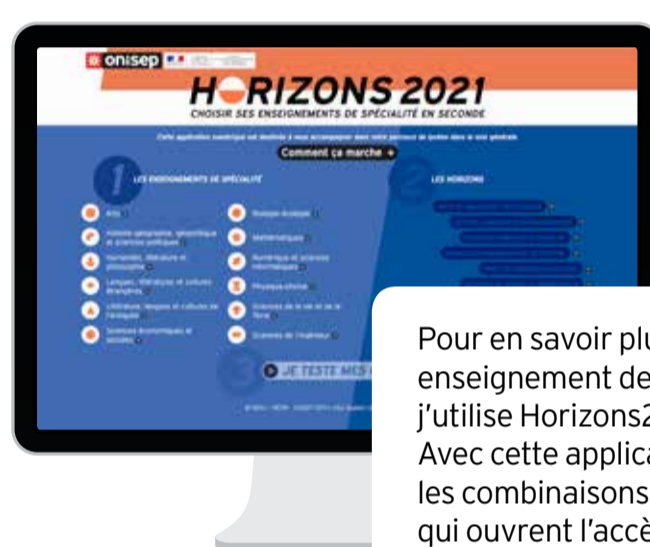
Enseignements communs	1 ^{re}	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles



QUELS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ ?

J'en choisis trois pour la 1^{re} et j'en garderai deux en terminale. Ils permettent l'acquisition de connaissances approfondies dans les enseignements choisis.

Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
Arts (avec, au choix, arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4 h	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h



Pour en savoir plus, consulter le descriptif de chaque enseignement de spécialité et tester mes choix, j'utilise Horizons2021: <http://www.horizons2021.fr>. Avec cette application numérique, je peux multiplier les combinaisons de trois enseignements de spécialité qui ouvrent l'accès à des « horizons » et à des univers de formations et de métiers variés.

Possibilité de consulter les "univers formations" et les "univers métiers" pour chacun des "horizons".

QUELS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ?

Je peux choisir un enseignement optionnel que je suivrai en 1^{re} et en terminale, à raison de 3 heures par semaine:

- langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF);
- éducation physique et sportive (EPS);
- arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre);
- langues et cultures de l'Antiquité - latin / langues et cultures de l'Antiquité - grec.

À noter: arts du cirque peut être choisi uniquement comme enseignement de spécialité.

En terminale, je peux ajouter un second enseignement optionnel, également de 3 heures, parmi:

- mathématiques complémentaires (pour les élèves ayant suivi une spécialité autre que mathématiques en terminale);
- mathématiques expertes (pour les élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en terminale);

- droit et grands enjeux du monde contemporain.

Si je le souhaite, je peux aussi ajouter l'enseignement langues et cultures de l'Antiquité en plus des autres enseignements optionnels.

À savoir: si je suis dans un lycée d'enseignement général et technologique agricole, en 1^{re} et en terminale, je peux suivre un enseignement optionnel parmi:

- langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF);
- éducation physique et sportive (EPS);
- hippologie et équitation;
- agronomie-économie-territoire (AET);
- pratiques sociales et culturelles.

En terminale, il est possible d'ajouter mathématiques complémentaires (si je choisis en terminale les enseignements de spécialité biologie-écologie et physique-chimie) ou mathématiques expertes (si je choisis en terminale les enseignements de spécialité mathématiques et physique-chimie ou mathématiques et biologie-écologie).

ATTENTION!

Tous les établissements ne proposent pas tous les enseignements de spécialité.

Sur les 12 enseignements de spécialité:

→ 7 devraient être présents dans la majorité des lycées:

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques;
- humanités, littérature et philosophie;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales;
- mathématiques;
- physique-chimie;
- sciences de la vie et de la Terre;
- sciences économiques et sociales.

→ Un (biologie-écologie) n'est proposé que dans les lycées agricoles.

→ Les autres font l'objet d'une disponibilité en fonction d'une carte académique.

→ Possibilité de suivre un enseignement dans un établissement proche ou par correspondance (Cned). Dans tous les cas, il faut se renseigner auprès de son établissement d'origine.

À savoir: en 1^{re}, les lycées d'enseignement général et technologique agricole proposeront 3 enseignements de spécialité: biologie-écologie, mathématiques et physique-chimie.

Pour localiser les enseignements de spécialité qui se trouvent près de son domicile, consulter la carte:



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



SI JE CHOISIS LE BAC TECHNOLOGIQUE...

Pour le bac technologique, je dois choisir une série. Je suis des enseignements communs, des enseignements de spécialité et, si je le souhaite, des enseignements optionnels.

QUELLE SÉRIE CHOISIR ?

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Le choix d'une série se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées.

LA SÉRIE STAV

(sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux BTS (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

LA SÉRIE ST2S

(sciences et technologies de la santé et du social) s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, ainsi que les sciences et techniques sanitaires et sociales constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS des secteurs paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

LA SÉRIE STD2A

(sciences et technologies du design et des arts appliqués) s'adresse aux élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 3 ans, du DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

LA SÉRIE STHR

(sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) accueille les élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les services, etc.

LA SÉRIE STI2D

(sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir des produits innovants. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Les élèves présentant un solide dossier scolaire peuvent viser l'admission en école d'ingénieurs.

LA SÉRIE STL

(sciences et technologies de laboratoire) concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries chimiques... Les travaux pratiques, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

LA SÉRIE STMG

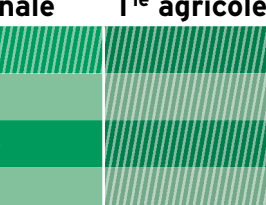
(sciences et technologies du management et de la gestion) est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application: ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Cette série prépare à des poursuites d'études qui vont de bac+2 (BTS ou DUT; certaines classes préparatoires aux grandes écoles) à bac+5 et au-delà (diplôme d'une école de commerce, diplôme d'expertise comptable, masters).

LA SÉRIE S2TMD

(sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse), après une 2^{de} générale et technologique, vise particulièrement les élèves pratiquant le théâtre, la danse ou un instrument et inscrits au conservatoire. Elle prépare principalement aux études supérieures artistiques en conservatoire (sur concours) ou en école (théâtre, danse, musique) et à l'université (musicologie, arts, arts du spectacle...). Les élèves qui souhaitent s'orienter vers cette série en 1^{re} ont la possibilité de choisir en 2^{de} un enseignement optionnel de culture et pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre.

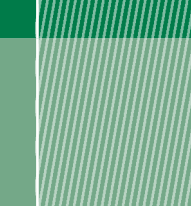
À noter: la série STHR est choisie dès la fin de la 3^e (pour une entrée en 2^{de} spécifique).

QUELS ENSEIGNEMENTS COMMUNS ?



Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re} agricole	Terminale	T ¹ ^e agricole
Français	3 h	3 h 30		
Philosophie			2 h	
Histoire-géographie	1 h 30		1 h 30	
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h		4 h	
Éducation physique et sportive	2 h		2 h	
Mathématiques	3 h		3 h	
Enseignement moral et civique	18 h annuelles		18 h annuelles	
Éducation socioculturelle (dans les lycées agricoles)		1 h		1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées agricoles)		0 h 30		0 h 30

QUELS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR QUELLE SÉRIE ?



Séries	Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) dans les lycées agricoles	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	
	Technologie (module décliné en cinq domaines technologiques: aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)	3 h	
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	Physique-chimie pour la santé	3 h	
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines		8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	Physique-chimie	2 h	
	Outils et langages numériques	2 h	
	Design et métiers d'art	14 h	
	Analyse et méthodes en design		9 h
	Conception et création en design et métiers d'art		9 h
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)	3 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)		13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)	Innovation technologique	3 h	
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D). Choisir un enseignement spécifique parmi: ● architecture et construction ● énergies et environnement ● innovation technologique et écoconception ● systèmes d'information et numérique		12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL (sciences et technologies de laboratoire)	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire		13 h
STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	Sciences de gestion et numérique	7 h	
	Management	4 h	
	Management, sciences de gestion et numérique. Choisir un enseignement spécifique parmi: ● gestion et finance ● mercatique (marketing) ● ressources humaines et communication ● systèmes d'information de gestion		10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	
	Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre	5 h 30	7 h

À SAVOIR Si j'opte pour la série STI2D ou STMG, je devrai choisir un enseignement spécifique pour la terminale.

QUELS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ?

Je peux choisir un enseignement optionnel que je suivrai en 1^{re} et en terminale, à raison de 3 heures par semaine:

- éducation physique et sportive (EPS);
- arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre);
- atelier artistique (72 heures annuelles).

À NOTER Les enseignements langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF) peuvent être choisis en enseignements optionnels, mais uniquement pour la série STHR.

Pour les lycées agricoles

Si je suis dans un lycée d'enseignement général et technologique agricole, en 1^{re} et en terminale, je peux suivre au plus deux enseignements optionnels parmi:

- langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF);
- pratiques physiques et sportives;
- hippologie et équitation;
- pratiques sociales et culturelles;
- pratiques professionnelles.

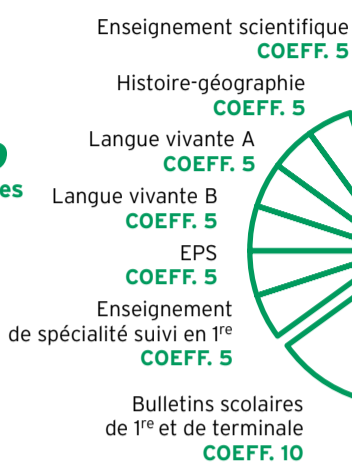
PANORAMA DES POURSUITES D'ÉTUDES



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
du total des notes



BULLETINS SCOLAIRES

Philosophie
COEFF. 8

Grand oral
COEFF. 10

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Français écrit et oral (épreuves anticipées en 1^{re})
COEFF. 5+5

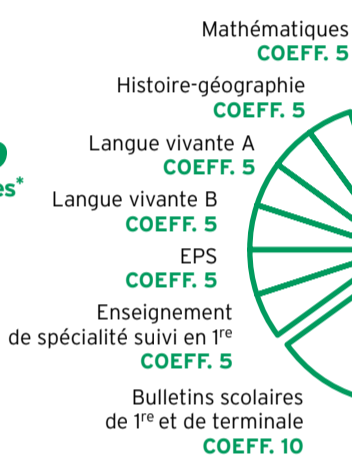
ÉPREUVES TERMINALES

60%
du total des notes

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
du total des notes*



BULLETINS SCOLAIRES

Philosophie
COEFF. 4

Grand oral
COEFF. 14

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Français écrit et oral (épreuves anticipées en 1^{re})
COEFF. 5+5

ÉPREUVES TERMINALES

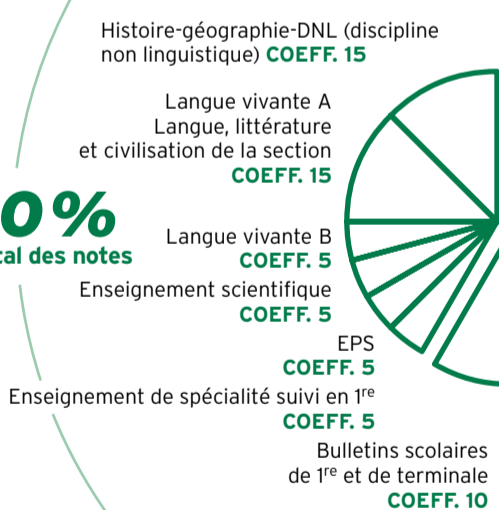
60%
du total des notes

* En série STAV, les 40% de contrôle continu sont répartis à raison de 30% par des contrôles en cours de formation non coefficientés et 10% par les bulletins scolaires de 1^{re} et de terminale.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

50%
du total des notes



BULLETINS SCOLAIRES

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Enseignement de spécialité
COEFF. 16

Grand oral
COEFF. 10

Philosophie
COEFF. 8

Français écrit et oral (épreuves anticipées en 1^{re})
COEFF. 10

ÉPREUVES TERMINALES

50%
du total des notes

QUESTIONS-RÉPONSES

Est-ce que le rattrapage existera encore ?

Le principe du rattrapage est maintenu. Il concerne les élèves qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 et inférieure à 10/20. Parmi les épreuves terminales écrites (français, philosophie, enseignements de spécialité), deux seront choisies et donneront lieu à des interrogations orales. Si les notes orales sont supérieures aux notes écrites, elles les remplacent et la note globale est recalculée.

Existe-t-il des coefficients différents pour les sections internationales ?

Oui, les sections internationales font l'objet d'un traitement sensiblement différent (voir le graphique ci-dessus).

Existe-t-il des dispositifs spécifiques pour les candidats en situation de handicap ?

Les jeunes en situation de handicap bénéficient d'aménagements pour l'examen du baccalauréat (étalement de la durée des épreuves, notamment).



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



ARTS DU CIRQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité articule la pratique approfondie des disciplines de cirque, le développement d'une créativité sensible et la construction d'une culture essentielle pour l'analyse critique des œuvres circassiennes. Il vise la réalisation d'une prestation personnelle, réfléchie et enrichie de références. Guidé par une équipe pédagogique pluridisciplinaire et des partenaires professionnels du cirque, le lycéen construit son propre terrain de recherche et d'expérimentation. Par la pratique d'au moins une discipline du répertoire et par l'étude des arts du cirque dans le temps et dans l'espace, il prend conscience de son rapport à l'autre, à l'espace et au monde, et participe à la construction de son projet personnel.

POUR QUI ?

Des élèves particulièrement intéressés, motivés et désireux d'acquiescer un savoir et des compétences dans ce domaine. Démarche créatrice et processus de composition sont au cœur des apprentissages.

ARTS PLASTIQUES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet au lycéen de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leur présentation et de leur réception. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

POUR QUI ?

Celles et ceux qui ont un intérêt pour l'ensemble des domaines suivants : dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, nouvelles attitudes d'artistes, nouvelles modalités de production des images. Avoir suivi l'option en 2^{de} n'est pas une obligation.

CINÉMA-AUDIOVISUEL

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Le programme repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, ainsi que sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos sur Internet, jeux vidéo, etc.). En 1^{re}, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

POUR QUI ?

Les élèves qui veulent s'engager dans une démarche de découverte et d'approfondissement d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles.

DANSE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité associe l'acquisition d'une culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène à conduire un travail chorégraphique personnel. Grâce au partenariat avec les structures culturelles, l'élève rencontre des artistes et leurs œuvres ; il approfondit ainsi son questionnement sur l'art chorégraphique et apprend à porter un regard éclairé et critique sur la pluralité des pratiques dansées. Il développe enfin des connaissances et des compétences propres au champ chorégraphique, en prenant appui sur d'autres champs disciplinaires et d'autres domaines de la pensée et des arts.

POUR QUI ?

Les élèves pour qui la danse constitue une ouverture vers un itinéraire de formation possible. Les finalités et les compétences des deux enseignements (optionnels et de spécialité) étant complémentaires, il est possible de les cumuler en fonction de son projet.

HISTOIRE DES ARTS

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Il a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les lycéens aux œuvres grâce à des visites de différents institutions culturelles. En 1^{re}, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre.

POUR QUI ?

Les élèves souhaitant acquérir un corpus de connaissances artistiques et d'outils méthodologiques leur permettant de comprendre leur environnement culturel et artistique, d'en faire l'expérience sensible tout en l'analysant, notamment en le mettant en perspective avec les développements artistiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité.

MUSIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité permet de développer les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les lycéens acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de livrets devant un public.

POUR QUI ?

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent, quel qu'ait été leur parcours antérieur (enseignement optionnel de musique en 2^{de} ou non, suivi en parallèle d'une formation musicale en dehors du cadre scolaire).

THÉÂTRE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose d'associer une pratique du jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Il permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

POUR QUI ?

Celles et ceux qui veulent lier l'expérience et la pratique personnelle avec l'acquisition de savoirs théoriques et de connaissances historiques. L'imagination et la sensibilité de l'élève, son goût du jeu et ses qualités artistiques se développent en étroite relation avec l'acquisition de la culture théâtrale.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème du programme est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et des connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

POUR QUI ?

Les élèves voulant découvrir une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture du lycéen. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité du lycéen à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

POUR QUI ?

Les élèves désireux d'acquiescer une culture humaniste qui leur permettra de réfléchir aux questions contemporaines dans une perspective élargie. Cet enseignement est recommandé à celles et ceux qui souhaitent s'engager dans les carrières de l'enseignement, de la culture et de la communication.

LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, en fonction de l'offre de chaque lycée) ou régionale (le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole, l'occitan ou le tahitien) à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquiescer une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques...), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent, mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire.

POUR QUI ?

Les élèves soucieux de mieux maîtriser la langue choisie. Cet enseignement est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter chacun de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle.

LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (LLCA)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'enseignement de spécialité LLCA grec ou LLCA latin s'adresse en priorité aux élèves ayant suivi un enseignement optionnel de latin ou de grec en 2^{de}. Il propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Il se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en latin ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le questionnement « l'homme dans la cité » est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

POUR QUI ?

Celles et ceux qui apprécient la confrontation entre mondes anciens et mondes modernes. Associant les questions de langue et les enjeux de civilisation, la littérature et l'histoire, cet enseignement se place au carrefour des sciences humaines et sociales.

MATHÉMATIQUES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, à travers l'étude renforcée et approfondie des thèmes suivants : algèbre ; analyse ; géométrie ; probabilités et statistiques ; algorithmique et programmation. S'ouvrant à l'histoire des mathématiques pour éclairer l'émergence et l'évolution des notions, il permet aux lycéens d'accéder à un plus haut degré d'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou encore sciences économiques et sociales sont valorisées.

POUR QUI ?

Les élèves qui veulent approfondir les notions abordées en 2^{de} et en découvrant de nouvelles. La diversité des activités proposées permet de prendre conscience de la richesse et de la variété de la démarche mathématique et de la situer au sein de l'univers scientifique.

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. Le lycéen s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des lycéens, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

POUR QUI ?

Les élèves qui veulent s'approprier des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques. Cet enseignement s'appuie sur quatre concepts fondamentaux : les données, les algorithmes, les langages, les machines.

PHYSIQUE-CHIMIE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens d'explorer le réel, du microscopique au macroscopique, en étudiant l'organisation et les transformations de la matière, le mouvement et les interactions, les conversions et transferts d'énergie et, enfin, les ondes et les signaux. Il promeut une alliance équilibrée entre deux aspects fondateurs de la discipline : l'expérimentation et la modélisation, qui conduisent conjointement à la formulation mathématique de lois physiques validées. Les nombreux domaines d'application, tant de la vie courante que liés aux grands enjeux sociétaux (énergie, environnement), donnent à l'élève une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

POUR QUI ?

Les élèves qui veulent poursuivre les thèmes abordés en 2^{de} : étudier de manière approfondie des sujets qui sont aussi une préparation à l'enseignement supérieur.

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivants : « la Terre, la vie et l'évolution du vivant », « enjeu planétaire contemporain », « corps humain et santé ». Le programme développe chez les lycéens des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse ou l'argumentation, indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences : organisation du vivant, biodiversité, évolution, fonctionnement des écosystèmes et écologie générale, fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc. Elle propose également à l'élève une compréhension solide du fonctionnement de son organisme, mêlant une acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer. La spécialité sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatiques acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

POUR QUI ?

Les élèves qui veulent découvrir les métiers liés aux sciences fondamentales (recherche, enseignement), les métiers actuels ou émergents dans l'environnement et le développement durable, les géosciences, la gestion des ressources et des risques, ainsi que les métiers liés à la santé et au sport.

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité propose aux lycéens de découvrir les notions scientifiques et technologiques au travers de trois grandes thématiques : « les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens », « l'humain assisté, réparé, augmenté » et « l'écodesign et le prototypage de produits innovants ». Il développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de mieux comprendre la démarche de l'ingénieur. L'enseignement sciences de l'ingénieur s'articule avec les apports des autres enseignements scientifiques du cycle terminal. Le programme introduit la démarche d'ingénierie design de produits innovants qui sollicite la créativité des lycéens, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux lycéens de développer leur capacité à innover, à imaginer et à matérialiser une solution à une problématique rencontrée par un ingénieur.

POUR QUI ?

Celles et ceux qui envisagent de rejoindre ces ingénieurs qui, au terme de leur formation, sont capables d'imaginer des solutions qui associent les dimensions matérielles et numériques de façon complémentaires, et qui s'inscrivent dans un contexte fortement contraint par les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, par la prise de décisions éthiques et responsables.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des concepts, méthodes et problématiques essentielles de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire, aux échelles « macro » et « micro », les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques et macroéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

POUR QUI ?

Les élèves soucieux d'avoir une bonne compréhension du monde contemporain et désireux d'approfondir leur analyse des enjeux économiques et sociaux à travers l'approche pluridisciplinaire de la science économique, de la sociologie et de la science politique étudiées dans l'enseignement commun en 2^{de}.

BIOLOGIE-ÉCOLOGIE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet enseignement de spécialité a pour objectif de participer à la construction d'une culture scientifique solide et à la formation de l'esprit critique. Il prépare aussi aux études supérieures, notamment dans les domaines de l'agronomie, de l'écologie, de la santé (humaine et animale) et du sport. Le programme s'articule autour de thématiques reflétant les questionnements scientifiques et sociétaux : enjeux environnementaux (ressources, biodiversité, écosystèmes et climat) ; enjeu de santé publique (alimentation, environnement, activité physique, comportement à risque et patrimoine génétique). Cet enseignement contribue également à inclure des situations concrètes dans les apprentissages (sorties sur le terrain, travail en laboratoire, rencontres avec des professionnels) et à rendre habituel l'usage des technologies de l'information et de la communication.

POUR QUI ?

Les élèves s'intéressant à des enjeux majeurs de notre société tels que la lutte contre le changement climatique, le maintien de la biodiversité ou la préservation des ressources terrestres. Cet enseignement participe à la compréhension de ces enjeux, montre que le bon fonctionnement des systèmes vivants améliore les perspectives et interroge les responsabilités individuelles et collectives vis-à-vis des générations futures. La partie biologie aborde les enjeux de santé contemporains.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous êtes en 2^{de} et vous envisagez de poursuivre vos études dans la voie générale. Vous devez choisir vos enseignements de spécialité. Consultez l'offre dans votre académie.



LE BAC STAV

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

Préparé dans les lycées agricoles, le bac STAV s'adresse aux élèves intéressés par l'agriculture, mais aussi par l'aménagement des espaces, la protection des milieux naturels et l'agroalimentaire.

POUR QUI ?

Le bac STAV (sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire et les services. Il est proposé uniquement dans les lycées agricoles.

AU PROGRAMME

● **Spécificités de la série** Une large part est accordée à l'approche environnementale : aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation. Le bac STAV propose un ensemble d'enseignements communs similaires aux autres séries de bac techno, avec deux enseignements spécifiques : les technologies de l'information et du multimédia et l'éducation socioculturelle.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

● **Gestion des ressources et de l'alimentation.**

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité.

● **Territoires et sociétés.**

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires.

● **Technologie.**

L'objectif de cet enseignement est d'analyser des choix techniques représentatifs du domaine technologique choisi.

Les deux spécialités en terminale

● **Gestion des ressources et de l'alimentation.**

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité.

● **Territoires et technologie.**

L'objectif de cet enseignement est d'analyser un processus spécifique au domaine technologique choisi dans un territoire.

Domaines technologiques pouvant être proposés en 1^{re} et en terminale : aménagement ; production ; agroéquipements ; services ; transformation.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

Le bac STAV permet de poursuivre des études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

BTSA, BTS et DUT

De nombreuses spécialités de BTSA sont proposées : **agronomie ; aménagements paysagers ; analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ; aquaculture ; génie des équipements agricoles ; gestion et maîtrise de l'eau...** D'autres BTS et DUT sont aussi possibles, par exemple en biologie.

Ces différents diplômes permettent de s'insérer professionnellement ou de continuer des études.

CSA (certificats de spécialisation agricoles)

Préparés en quelques mois, souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole, d'un aménagement paysager, etc.

Les écoles spécialisées et les écoles d'ingénieurs

Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée (par exemple en tourisme rural). D'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études.

Les classes préparatoires

Les classes prépa TB (**technologie et biologie**) accueillent des bacheliers STAV pour les préparer à l'entrée dans certaines **écoles d'ingénieurs** et **écoles vétérinaires**.

L'université

Une année de mise à niveau peut être envisagée avant l'entrée en 1^{re} année de licence. Il est aussi possible de préparer une licence professionnelle ou une licence après un bac + 2.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC ST2S

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques... le bac ST2S accueille les élèves souhaitant s'insérer dans les secteurs du social et du paramédical.

POUR QUI ?

Les élèves attirés par les relations humaines et le travail sanitaire et social.
Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

AU PROGRAMME

● **Spécificités de la série** La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales constituent les enseignements dominants de ce bac.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

● **Physique-chimie pour la santé.**

Trois thèmes sont étudiés : prévenir et sécuriser ; analyser et diagnostiquer ; faire des choix autonomes et responsables. Cet enseignement de spécialité vise la construction d'une culture fondée sur les relations entre physique, chimie, biologie et physiopathologie humaine.

● **Biologie et physiopathologie humaines.**

Les élèves étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

● **Sciences et techniques sanitaires et sociales.**

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'analyser des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

Les deux spécialités en terminale

● **Sciences et techniques sanitaires et sociales.**

● **Chimie, biologie et physiopathologie humaines.**

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

Les BTS et les DUT des domaines du paramédical et du social sont dans la suite logique du bac ST2S. On peut y ajouter les BTS esthétique-cosmétique ou encore hygiène-propreté-environnement. Les titulaires des BTS et DUT du domaine social pourront ensuite continuer en licence professionnelle (un an) ou préparer un DE (diplôme d'État).

Le métier de **conseiller en économie sociale et familiale** nécessite, par exemple, un **BTS économie sociale et familiale** suivi d'un **DE** du même nom. Idem pour **l'éducateur spécialisé** qui peut obtenir son **DE** en un an après un **DUT carrières sociales, option éducation spécialisée**.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (**BTS diététique** et DUT génie biologique), de solides connaissances en sciences sont demandées.

Il est aussi possible d'intégrer des **écoles paramédicales** et des **écoles du social** pour préparer certains DE directement après le bac. À savoir : les concours d'entrée étant très sélectifs, il est conseillé de suivre une préparation.

Enfin, préparer **une licence à l'université** (sciences sanitaires et sociales, **sciences de la vie**, etc.) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC STD2A

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

Le bac STD2A attire les élèves désireux d'exercer dans les secteurs du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design

POUR QUI ?

Les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

AU PROGRAMME

● Spécificités de la série

Les enseignements technologiques développent chez l'élève des compétences d'analyse, de conception, de création et de communication propres au design ainsi qu'aux métiers d'art. Ils s'appuient notamment sur des démarches expérimentales.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

● Physique-chimie.

Deux thématiques sont proposées dans cet enseignement de spécialité : connaître et transformer les matériaux ; voir et faire voir des objets. Les élèves étudient les propriétés physiques des matériaux, ainsi que la lumière.

● Outils et langages numériques.

Les élèves étudient la modélisation en trois dimensions, l'interactivité, la publication numérique ou encore les langages de programmation. Ils appréhendent les enjeux du numérique dans leur future activité de création.

● Design et métiers d'art.

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'acquérir une solide culture (histoire des techniques, des évolutions technologiques et de la création artistique, savoirs scientifiques, économiques ou artistiques, entre autres).

Les deux spécialités en terminale

● Analyse et méthodes en design.

● Conception et création en design et métiers d'art.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

Déjà formés aux arts plastiques et appliqués, ainsi qu'à la réalisation de projets en design, les bacheliers STD2A accèdent aux **DMA** (diplômes des métiers d'art) et au **DN MADE** (diplôme national des métiers d'art et de design). Ils sont sélectionnés sur leurs résultats scolaires et des travaux artistiques joints au dossier. Dans certaines spécialités, le nombre de places et/ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence. Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation...

Les DMA et le DN MADE préparent aux fonctions d'assistant en conception-crédation ou d'artisan d'art. Les DMA gagnent à être complétés par une **licence professionnelle**, qui apporte, en un an, une spécialisation ou une seconde compétence. Ou, mieux, par un **DSAA** (diplôme supérieur des arts appliqués) de niveau bac+5. Conférant le grade de licence (bac+3), le DN MADE permet une poursuite d'études en **master** (bac+5).

Les bacheliers STD2A qui visent un emploi de designer doivent envisager des études longues. Ils peuvent déposer un dossier dans une **école d'art**. Certaines écoles, notamment les publiques (**Ensad, Ensci, écoles des beaux-arts**), recrutent sur **concours**. Très demandées, car moins coûteuses que les écoles privées, elles sont souvent les plus sélectives.

L'université est accessible aux STD2A, mais nécessite un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit.

Ceux qui s'inscrivent en **licence art** continuent le plus souvent en master. Quelques mentions forment au design (**de la vie**, etc.) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC STHR

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'HÔTELLERIE
ET DE LA RESTAURATION

Le bac STHR réunit les élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements se répartissent en trois pôles : gestion hôtelière, restauration et services.

POUR QUI ?

L'admission en 1^{re} de la série STHR se fait après une 2^{de} spécifique. Elle est aussi devenue possible, avec une mise à niveau les premières semaines, après une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle, ou un CAP.

AU PROGRAMME

- **Spécificités de la série** Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les sciences et technologies des services. Des séances concrètes sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), d'applications numériques (vidéos, *serious games*, etc.).

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

- Enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE).
- Sciences et technologies culinaires et des services.
- Économie et gestion hôtelière.

Les deux spécialités en terminale

- Économie et gestion hôtelière.
- Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE).

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans le BTS phare du secteur, management en hôtellerie-restauration.

Le bac STHR prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion ou du tourisme. Le BTS management en hôtellerie-restauration, en 2 ans, propose trois options : (A) **management d'unité de restauration**, (B) **management d'unité de production culinaire**, (C) **management d'unité d'hébergement**. Quelques bacheliers optent pour un DUT (**gestion administrative et commerciale des organisations ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...**), préparé également en 2 ans.

Pour entrer dans la vie active encore plus rapidement, il est possible de préparer, en un an, une MC (mention complémentaire) **accueil-réception ; organisateur de réceptions ; sommellerie** ou une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles (un an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC STI2D

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'INDUSTRIE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bac STI2D s'adresse aux lycéens qui s'intéressent à l'innovation technologique dans le respect de l'environnement et se montrent sensibles à une approche concrète de l'enseignement des sciences.

POUR QUI ?

Les élèves intéressés par l'innovation technologique et la transition énergétique et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Ceux qui choisissent cette série ont envie de comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien.

AU PROGRAMME

- **Spécificités de la série** La série STI2D permet d'acquérir des compétences technologiques étendues, transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les enseignements sont conçus de façon interdisciplinaire et en lien étroit avec les sciences, ce qui ouvre les possibilités de poursuites d'études. Ils reposent sur des connaissances dans trois domaines : l'énergie, l'information et la matière.
- Les élèves ont des activités pratiques d'expérimentation, de simulation et d'analyse de produits. Travaillant sur des projets, ils sont incités à collaborer entre eux, à développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, à trouver des solutions pour les problèmes rencontrés. Les disciplines prennent appui sur des situations concrètes.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

- **Innovation technologique.**
Cet enseignement de spécialité est fondé sur la créativité, l'approche design et l'innovation. Les élèves s'interrogent sur les conditions de fabrication des produits, et s'assurent d'une meilleure adaptation à leur environnement. Ils analysent la qualité du service rendu et de l'usage, l'impact environnemental, les coûts énergétiques de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage.
- **Ingénierie et développement durable.**
Le développement durable est une composante incontournable des différents secteurs industriels. Les entreprises ont des objectifs d'économie des matières premières, de réduction des transports et de diminution des impacts écologiques de leurs produits. Dans cet enseignement de spécialité, les élèves apprennent à intégrer les contraintes techniques, économiques et environnementales lors de la conception d'un produit. Trois champs sont abordés : gestion de l'énergie, traitement de l'information et utilisation et transformation de la matière.
- **Physique-chimie et mathématiques.**
Cet enseignement vise à donner aux élèves une formation scientifique solide les préparant à la poursuite d'études. Les programmes sont adaptés pour donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Les deux spécialités en terminale

- **Physique-chimie et mathématiques.**
- **Ingénierie, innovation et développement durable.**
Cet enseignement de spécialité est composé de quatre enseignements spécifiques. L'élève en choisit un parmi :
 - innovation technologique et écoconception ;
 - systèmes d'information et numérique ;
 - énergies et environnement ;
 - architecture et construction.

Le programme associe l'observation, l'expérimentation et le raisonnement théorique. Les élèves travaillent à un projet et réalisent un prototype ou une maquette.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

En tête des poursuites d'études après le bac STI2D : un **BTS** ou un **DUT** en 2 ans, notamment en énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle, génie civil...

Les élèves peuvent aussi postuler sur dossier dans certaines **écoles d'ingénieurs** en 5 ans ou dans quelques écoles spécialisées en électronique, mécanique, réseaux... Autre voie : la **classe prépa TSI** (technologie et sciences industrielles). Réservée aux bacheliers STI2D, elle permet d'intégrer une école d'ingénieurs.

L'entrée en **licence sciences de l'ingénieur** (par exemple, électronique, mécanique...) est envisageable. Attention : l'université nécessite un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC STL

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE

Le bac STL convient tout particulièrement aux élèves qui ont un goût affirmé pour les sciences du vivant, les manipulations et la démarche expérimentale en laboratoire.

POUR QUI ?

Les élèves intéressés par les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

AU PROGRAMME

● Spécificités de la série

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences en chimie-biochimie, en physique et en sciences du vivant. Pendant 2 ans, ils apprennent à doser, à classer et à effectuer des mesures en utilisant des appareils sophistiqués, dans l'idée de faire émerger des concepts généraux à partir de phénomènes expérimentaux.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

● Physique-chimie et mathématiques.

L'objectif de cet enseignement de spécialité est de donner aux élèves une formation scientifique solide, les préparant à la poursuite d'études dans les domaines des sciences appliquées ou de la production.

● Biochimie-biologie.

Cette spécialité vise à développer des compétences scientifiques et technologiques, ainsi que les notions essentielles en biochimie et en biologie. Centrée sur la biologie humaine en 1^{re}, elle ouvre des perspectives de poursuite d'études dans le domaine de la santé et des sciences du vivant.

● Biotechnologies

ou **sciences physiques et chimiques en laboratoire** (au choix).

En **biotechnologies**, les élèves manipulent individuellement pour acquérir progressivement une pratique solide et concrète du laboratoire.

Ils peuvent être amenés à se partager les tâches afin de travailler en complémentarité au sein de petits groupes. Le programme de 1^{re} assure l'acquisition de fondamentaux qui sont ensuite approfondis en terminale.

En **sciences physiques et chimiques en laboratoire**, les programmes mettent l'accent sur la pratique expérimentale tout en développant les concepts liés aux notions physiques et chimiques qui leur sont associées.

Les deux spécialités en terminale

● Physique-chimie et mathématiques.

● Biochimie-biologie-biotechnologies

ou **sciences physiques et chimiques en laboratoire** (au choix).

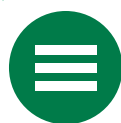
POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

Formés aux manipulations et aux pratiques de laboratoire, les bacheliers STL accèdent en nombre aux **BTS** ou aux **DUT** de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical. De quoi s'insérer professionnellement en 2 ans ou, après une licence professionnelle, à bac + 3.

Les bacheliers STL peuvent rejoindre une **classe prépa TB (technologie et biologie)** ou **TPC (technologie, physique et chimie)**, qui peuvent leur donner accès à certaines écoles d'ingénieurs spécialisées en biologie, chimie ou physique.

Autre voie : postuler sur dossier dans les **écoles d'ingénieurs** qui recrutent des bacheliers STL. Il faut s'engager pour 5 ans d'études. Certaines écoles du **paramédical** ou de biologie leur sont également accessibles sur concours.

À l'université, les **licences sciences de la vie** sont accessibles aux STL, mais nécessitent un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit. Suivre une année de mise à niveau en sciences est parfois utile.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC STMG

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU MANAGEMENT
ET DE LA GESTION

Forts de leurs connaissances en management, sciences de la gestion, mais aussi économie et droit, les bacheliers STMG peuvent envisager des poursuites d'études diversifiées.

POUR QUI ?

Les élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

AU PROGRAMME

- **Spécificités de la série** Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple: le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, etc.
À noter: l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

- **Droit et économie.**
Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...).
- **Management.**
Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés : à la rencontre du management des organisations ; le management stratégique : du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.
- **Sciences de gestion et numérique.**
Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptés.

Les deux spécialités en terminale

- **Droit et économie.**
- **Management, sciences de gestion et numérique.**
Cet enseignement de spécialité est composé de quatre enseignements spécifiques. L'élève en choisit un parmi :
 - gestion et finances ;
 - mercatique (marketing) ;
 - ressources humaines et communication ;
 - systèmes d'information de gestion.

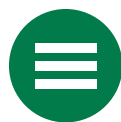
POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

De nombreux bacheliers STMG se tournent vers un BTS ou un DUT en lien avec les spécialités de terminale. Par exemple, après l'enseignement spécifique mercatique, le DUT techniques de commercialisation ou le BTS professions immobilières ; après gestion et finance, le BTS comptabilité et gestion, le BTS banque et le BTS assurance ; après systèmes d'information de gestion, le BTS services informatiques aux organisations ; après ressources humaines et communication, le BTS support de l'action managériale. Possibilité de poursuivre en licence professionnelle (un an) à l'université, en école de commerce ou encore en école spécialisée (tourisme, etc.).

Un tiers des bacheliers STMG s'inscrit à l'université en **licence** droit, AES (administration économique et sociale) ou économie-gestion, par exemple. Attention : l'université nécessite un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit.

Les élèves ayant un bon dossier scolaire peuvent entrer en **classe prépa économique et commerciale**. L'**option ECT** (technologique) leur est réservée, quelle que soit la spécialité suivie en terminale. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce (3 ans d'études supplémentaires).

Après le bac, il est possible d'entrer directement dans certaines **écoles** de commerce, de **tourisme** ou d'**hôtellerie**, ou encore de préparer un DE (diplôme d'État) dans une école paramédicale ou sociale. Compter 3 à 5 ans d'études.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE



LE BAC S2TMD

SCIENCES ET TECHNIQUES
DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE
ET DE LA DANSE

Talent, énergie et persévérance :
c'est le cocktail indispensable
pour les bacheliers S2TMD qui doivent
mener de front des études au lycée
et une formation au conservatoire.

POUR QUI ?

Accessible après une 2^{de} générale et technologique, ce bac s'adresse aux instrumentistes, comédiens et danseurs souhaitant consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire classé par l'État.

AU PROGRAMME

- **Spécificités de la série** Les cours de musique, de théâtre ou de danse sont dispensés au lycée et dans un établissement d'enseignement artistique.

LES SPÉCIALITÉS

Les trois spécialités en 1^{re}

- **Économie, droit et environnement du spectacle vivant.**
- **Culture et sciences chorégraphiques** ou **musicales** ou **théâtrales.**
- **Pratique chorégraphique** ou **musicale** ou **théâtrale.**

Les deux spécialités en terminale

- **Culture et sciences chorégraphiques, ou musicales, ou théâtrales.**
- **Pratique chorégraphique, ou musicale ou théâtrale.**

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

Le conservatoire

Les bacheliers S2TMD qui rêvent de devenir musiciens-interprètes, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en **conservatoire**.

Certains d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au **CNSMD** (Conservatoire national supérieur de musique et de danse) de **Paris** ou de **Lyon**, très sélectif.

Ceux qui ont obtenu leur **DEM** (**diplôme d'études musicales**), **DEC** (**diplôme d'études chorégraphiques**) ou **DNOP** (diplôme national d'orientation professionnelle) **musique** ou **danse** peuvent préparer le **DNSP** (diplôme national supérieur professionnel) au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études).

L'université

L'université est accessible aux S2TMD, mais nécessite un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit.

Ceux, assez rares, qui s'inscrivent en **licence arts du spectacle** ou **musicologie** ont intérêt à continuer en licence professionnelle (un an) ou en master (2 ans) afin d'acquérir une formation professionnelle. Peu nombreuses, les mentions proposées mènent à l'enseignement, à la médiation culturelle ou à l'administration du spectacle.

De plus en plus d'universités permettent de préparer le **DNSP** en même temps que la licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. L'avantage pour les étudiants : ils bénéficient d'une pratique artistique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le **DE** (**diplôme d'État**) ou le **certificat d'aptitude de professeur de musique ou de danse**.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE

MON AGENDA DE SEPTEMBRE 2019 À JUIN 2021



EN CLASSE DE 1^{RE}

SEP-OCT 2019 ● → Je m'informe en explorant le monde économique et professionnel, en décryptant l'enseignement supérieur. Je consulte le site www.orientation-lycee.fr.

NOV 2019 ● → 1^{re} semaine de l'orientation.

JAN-FÉV 2020 ● → J'approfondis mes informations: je me déplace dans les salons de l'orientation et je rencontre des gens (professionnels, étudiants) en participant aux journées portes ouvertes et/ou d'immersion, etc.

→ Je découvre le site Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr>).

→ 2^e semaine de l'orientation (février).

2^E TRIMESTRE ● → Conseil de classe.

→ En voie générale, parmi les trois enseignements de spécialité, je choisis les deux que je poursuivrai en terminale.

2^E ET 3^E TRIMESTRES ● → Épreuves communes du contrôle continu.

3^E TRIMESTRE ● → Conseil de classe avec la possibilité de choisir des enseignements optionnels.

→ Évaluation écrite de l'enseignement de spécialité qui ne sera pas poursuivi en terminale.

→ Épreuves anticipées de français (une écrite et une orale).

EN CLASSE DE TERMINALE

SEP-OCT 2020 ● → Je poursuis l'élaboration de mon projet d'orientation.
→ Je consulte le site dédié et ses nouveautés.

NOV 2020 ● → 1^{re} semaine de l'orientation.

JAN-MARS 2021 ● → J'approfondis ma réflexion; je me déplace dans les salons de l'orientation et aux journées portes ouvertes; je consolide mon projet.

→ J'utilise le kit « Préparer les salons et forums de l'orientation » (<http://kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation-lycee>).

→ 2^e semaine de l'orientation.

→ Je formule mes vœux sur Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr>).

2^E TRIMESTRE ● → Conseil de classe.

→ Fiches Avenir renseignées par l'établissement.

→ Je confirme mes vœux avant la date butoir.

→ Épreuves communes du contrôle continu.

MARS-JUIN 2021 ● → Épreuves écrites terminales dans les deux enseignements de spécialité.

→ Épreuve écrite terminale de philosophie (juin).

→ Épreuve terminale Grand oral (juin).

→ Je reçois des propositions d'admission via Parcoursup.

→ J'accepte une proposition (si nécessaire, je participe à la phase complémentaire).

→ Je m'inscris dans l'établissement.



SOMMAIRE



HAUT DE PAGE

Université, études courtes (BTS et DUT), CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), écoles de commerce ou d'ingénieurs, écoles spécialisées : cinq grandes voies s'offrent aux bacheliers, avec de très nombreux débouchés. Nos conseils pour bien s'orienter.

L'UNIVERSITÉ

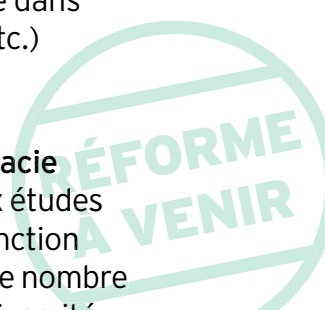
Les formations universitaires sont organisées en trois étapes : la licence (bac + 3), le master (bac + 5) et le doctorat (bac + 8).

- **La licence** se déroule en 3 ans (L1, L2, L3) et relève d'un de ces quatre domaines : arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion ; sciences humaines et sociales ; sciences, technologie, santé. Les titulaires d'une licence poursuivent généralement en master.
- Organisé en 2 années après la licence, **le master** permet d'approfondir une spécialisation et d'envisager une entrée dans la vie active ou une poursuite en doctorat.
- **Le doctorat** se déroule en 3 ou 4 ans après un master, au sein du laboratoire de recherche d'une université. Il consiste en un travail de recherche dans un domaine pointu (scientifique, littéraire, de sciences humaines, etc.) et se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Les études médicales et pharmaceutiques

Les études de **médecine**, d'**odontologie** (chirurgie dentaire), de **pharmacie** ou de **sage-femme** commencent par la PACES (1^{re} année commune aux études de santé) au cours de laquelle les étudiants passent un concours. En fonction de leur rang d'admission, les candidats accèdent ou non à la 2^e année. Le nombre de places par spécialité (ou *numerus clausus*) est fixé université par université. Ceux qui échouent au concours sont réorientés vers d'autres formations.

À noter : ce système est amené à évoluer en 2020.



LES STS ET LES IUT

Les STS

Implantées dans les lycées, les sections de techniciens supérieurs permettent de préparer des **BTS** (brevets de technicien supérieur) et des **BTSA** (brevets de technicien supérieur agricoles) en 2 ans après le bac. Près de 140 spécialités sont proposées dans des secteurs professionnels aussi variés que l'hôtellerie-restauration, le tourisme ou le commerce.

Le BTS/BTSA est accessible sur dossier. Le programme est organisé autour d'enseignements généraux, de travaux pratiques et de stages en entreprise.

Ce diplôme prépare essentiellement à une insertion dans la vie active, mais près de la moitié des diplômés choisissent de poursuivre leurs études, notamment en **licence professionnelle** (un an).

Les IUT

Intégrés dans les universités, les instituts universitaires de technologie permettent de préparer des **DUT** (diplômes universitaires de technologie) en 2 ans après le bac. Plus généraliste que le BTS/BTSA, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activités assez large. Une quarantaine de spécialités sont proposées. L'entrée en DUT se fait généralement sur dossier et, dans certains cas, sur entretien de motivation.

Malgré une insertion professionnelle satisfaisante, la majorité des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études : à l'université (pour obtenir une licence) ou dans d'autres formations (écoles de commerce et de gestion, par exemple).

Les BTS/BTSA, comme les DUT, peuvent se préparer en **apprentissage**.

LES CPGE

Au sein des lycées, les **classes préparatoires aux grandes écoles** préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles : écoles de commerce et de gestion, écoles d'ingénieurs, ENS (écoles normales supérieures)...

Accessibles sur dossier, les prépas durent 2 ans après le bac. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale.

Elles se déclinent en **trois filières** :

➔ **Les CPGE scientifiques** préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des ENS (écoles normales supérieures) de Lyon, Paris-Saclay, Paris-Ulm et Rennes, des ENV (écoles nationales vétérinaires), des écoles d'agronomie, ainsi que des écoles des armées.

Sept voies existent en 1^{re} année :

- **MPSI** (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) ;
- **PCSI** (physique, chimie et sciences de l'ingénieur) ;
- **PTSI** (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) ;
- **BCPST** (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) avec, en ligne de mire, des concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires ;
- **TB** (technologie, biologie), réservée aux bacs STL et STAV ;
- **TPC** (technologie, physique et chimie), qui s'adresse aux bacs STL ;
- **TSI** (technologie et sciences industrielles), qui concerne les bacs STI2D et STL.

➔ **Les CPGE économiques et commerciales** préparent aux concours des grandes écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'aux ENS Paris-Saclay et Rennes. Les étudiants suivent un cursus polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes, histoire, culture générale.

Trois voies adaptées à divers profils :

- option économique (ECE) ;
- option scientifique (ECS) ;
- option technologique (ECT).

De leur côté, les prépas à l'ENS Paris-Saclay accueillent majoritairement des bacheliers généraux, mais aussi quelques STMG.

➔ **Les CPGE littéraires** permettent de présenter les concours d'entrée dans les ENS (écoles normales supérieures), l'École nationale des chartes et les IEP (instituts d'études politiques), les concours lettres et sciences humaines des grandes écoles de commerce, ainsi que le concours lettres de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Deux voies majeures existent :

- les classes préparatoires **A/L** dites « **lettres** » qui préparent aux concours d'entrée dans les ENS Paris-Ulm (lettres classiques) et Lyon (lettres modernes) ;
- les classes préparatoires **B/L** dites « **lettres et sciences sociales** » qui préparent aux ENS Paris-Ulm, Lyon (concours B/L) et Paris-Saclay.

S'y ajoutent les prépas **Chartes** (réservées aux latinistes de bon niveau) qui mènent à l'École des chartes, et les **prépas artistiques** qui mènent à l'ENS Paris-Saclay (concours design). Destinées aux bacheliers STD2A, elles accueillent aussi les bacheliers généraux validant une année de mise à niveau artistique.

Enfin, la prépa **Saint-Cyr lettres** mène à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

LES ÉCOLES DE COMMERCE ET D'INGÉNIEURS

Certaines écoles de commerce et d'ingénieurs, accessibles après le bac, proposent des classes préparatoires intégrées.

Elles recrutent sur dossier ou sur concours, par le biais de banques d'épreuves communes ou selon leurs propres critères.

À noter : la grande majorité des écoles de commerce sont privées.

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Les formations durent 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activités variés.

Les écoles paramédicales

Elles sont accessibles sur examen ou concours. Elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, ergothérapeute, orthoptiste, pédicure...) et délivrent un DE (diplôme d'État) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent 3 à 4 ans, mais l'aide-soignant se forme en un an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du social

Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un DE (diplôme d'État) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture

Accessibles sur dossier ou concours, les **écoles d'art** préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication... Les **écoles d'architecture** préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans.

Les écoles de la police et de l'armée

Une vingtaine d'**écoles de police** forment des gardiens de la paix sur concours après le bac.

L'**armée**, quant à elle, forme en un an des bacheliers pour des postes de sous-officier. Sans oublier les écoles de santé du Service des armées qui forment le personnel paramédical des trois armées (terre, air, mer), de la gendarmerie et des hôpitaux d'instruction des armées.



LES INTERLOCUTEURS DANS MON LYCÉE

Au lycée, plusieurs personnes sont là pour vous aider à construire votre projet d'orientation. Elles vous accompagnent également pour vos demandes d'admission dans l'enseignement supérieur (notamment via la plateforme Parcoursup).

Le professeur principal

Il vous guide dès le début de l'année pour élaborer votre projet d'orientation :

- il vous conseille et vous suit dans vos démarches ;
- il vous fournit des informations et des ressources sur les filières de l'enseignement supérieur en lien avec l'information sur les formations et les métiers délivrée par les acteurs mandatés par la Région ;
- il prépare avec vous les semaines de l'orientation organisées par votre lycée ;
- il vous accompagne dans vos prises de contact et votre participation aux journées portes ouvertes (*lire ci-dessous*) organisées par les établissements de l'enseignement supérieur ;
- il vous aide pour votre inscription et la saisie de vos vœux d'études supérieures sur Parcoursup.

Les psychologues de l'Éducation nationale

Ils vous accompagnent aussi dans l'élaboration de votre projet d'orientation aux côtés de votre professeur principal, par le biais d'entretiens individuels et/ou d'interventions collectives. Ils assurent des permanences au sein de votre lycée et au CIO (centre d'information et d'orientation).

N'hésitez pas à faire appel à chacun d'entre eux ; ils sont là pour vous accompagner et vous permettre de construire votre projet.

Le professeur-documentaliste

Il mobilise toutes les ressources pertinentes pour vous aider à élaborer votre projet d'études ou professionnel. Il met en place des actions pour favoriser l'orientation scolaire des élèves.

Les professeurs

Vous pouvez vous adresser à tous les professeurs pour les questions d'orientation. Ils connaissent souvent les formations et les métiers liés à leur discipline.

Et aussi...

Selon vos besoins, vous pourrez rencontrer d'autres interlocuteurs : le CPE (conseiller principal d'éducation) et l'équipe de direction qui organisent et mettent en place les activités dédiées à l'orientation dans l'établissement.

LES LIEUX D'INFORMATION

Le CDI (centre de documentation et d'information)

C'est le « lieu ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs, etc. Le professeur-documentaliste (*lire ci-dessus*) peut vous guider dans vos recherches, vous aider dans votre projet d'orientation, vous accompagner tout au long de votre parcours.

Le CIO (centre d'information et d'orientation)

Ce service public gratuit de l'Éducation nationale met à votre disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formations dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Il propose également des entretiens individuels avec un psychologue de l'Éducation nationale (*lire ci-dessus*).

Pour plus d'information, trouvez le CIO proche de chez vous en utilisant le moteur de recherche : <http://www.onisep.fr>.

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés partout en France. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le kit « Préparer les salons et forums de l'orientation » : <http://kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation-lycee>.

Les JPO (journées portes ouvertes) des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le calendrier des « Journées portes ouvertes dans l'enseignement supérieur » : http://www.onisep.fr/JPO_SUP?.





Office national d'information sur les enseignements et les professions

Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes • 77437 Marne-la-Vallée
Cedex 2 • Tél.: 0164 80 35 00 • Publication de l'Onisep: © Onisep mai 2019

Directeur de la publication: Michel Quéré • Directrice adjointe
de la publication: Marie-Claude Gusto

Éditions Cross-Média

Cheffe de département: Sandrine Marcillaud-Authier • Administration
technique éditoriale: Saliha Hamzic • Secrétariat de rédaction:
Catherine Marc • Correction: Pauline Coulet

Ressources documentaires

Chef de département: Gilles Foubert • Documentation: Dominique Kanonidis

création et fabrication cross-média

Chef de service et direction artistique: Bruno Delobelle
Maquette et mise en pages: Cyril Lauret • Responsable fabrication:
Laurence Parlouer • Photogravure: Key Graphic (Paris)

PROMOTION, COMMERCIALISATION et Diffusion

Service diffusion gratuite: Nathalie Ostyn - nostyn@onisep.fr
Onisep VPC - 12, mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes,
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Internet: onisep.fr/lalibrairie
Relations clients: service-clients@onisep.fr • Code de diffusion Onisep:
901493 • ISSN: 1763-8577 • ISBN numérique: 978-2-273-01495-3

Publicité

Onisep contact: Ghislain Uguen - guguen@onisep.fr • Mistral Media:
22, rue La Fayette, 75009 Paris • Directeur général: Luc Lehericy
luc.lehericy@mistralmedia.fr • Tél.: 0140 02 99 00 • Plan de classement
Onisep: ENS 73 0010 • Le kiosque: Lycée 📖 • Dépôt légal: mai 2019
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.



SOMMAIRE